

Châtel-St-Denis, le 9 novembre 2025

Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse ordinaire du dimanche 9 novembre 2025

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis, salle du Chêne

1. OUVERTURE – PRIÈRE – NOMINATION DE 2 SCRUTATEURS /TRICES

L'annonce de l'Assemblée de paroisse est parue dans la FAO du 5 septembre 2025, dans le TU n°5 de septembre-octobre 2025 et sur le site internet.

28 personnes sont présentes et 23 peuvent voter, la majorité absolue sera donc de 12 voix. 2 personnes sont excusées : Marion Papaux et Muriel Blommaert.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 11h15.

Nomination des scrutateurs :

- Tristant Hörler
- Sarah Luisier-Curchod

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE ORDINAIRE DU 18.05.2025

Le PV était consultable au Secrétariat depuis plus de dix jours ainsi que sur le site internet. Il est également à disposition dans la salle. Il ne sera donc pas lu ce matin. Aucune modification n'est demandée pour le procès-verbal de la dernière Assemblée de paroisse, le PV est dès lors adopté à l'unanimité.

3. BUDGET 2026

a) Présentation

M. Sylvain Rochat de Hervest Fiduciaire SA présente le budget 2026 tel qu'établi par le conseil de paroisse.

b) Rapport

Mme Anne-Lise Wittenwiler fait la lecture du rapport sur le budget 2026 écrit par Mme Anne-Lise Wittenwiler, Mme Nicolle Tille et M. Rolf Scheuner. Dans le rapport, Mme Anne-Lise Wittenwiler, Mme Nicole Tille et M. Rolf Scheuner recommandent à l'Assemblée d'approuver le budget 2026, vérifié le 5 novembre 2025.

c) Approbation

Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

4. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 2 membres au Conseil de paroisse : aucune candidature n'est reçue à ce jour, ni de candidature spontanée enregistrée ce matin, effectifs actuels conservés.
- 2 délégué.e.s au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.
- 2 suppléant.e.s au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.

5. RAPPORT DU CONSEIL DE PAROISSE

Le rapport est lu par Nicolas Rouvé ; il se trouve à la suite du procès-verbal.

6. ECHOS DE L'EGLISE CANTONALE

Salutations de Pierre-Philippe Blaser, Président du Conseil Synodal, qui qualifie de *magnifique* le rapport d'activités du conseil de paroisse.

Un synode de discussion a eu lieu au niveau de la Suisse : les délégués des églises cantonales se sont rencontrés pour discuter de la manière dont ils rayonnent en tant que chrétiens dans le monde. Cela grâce à des échanges plus libres et moins protocolaires. La conclusion étant que l'Église ne peut pas se penser pour elle-même mais en lien avec le monde, avec ce qui l'entoure ; il faut sortir de la zone de confort. M. Pierre-Philippe Blaser a le sentiment que la paroisse de Châtel-St-Denis – La Veveyse va bien dans cette direction.

Il y a eu le festival de la jeunesse à Zurich et une nouvelle édition est normalement prévue en Valais en 2026, pour répondre au besoin des jeunes de se voir et de se rencontrer.

On note le gros succès de la Nuit des Églises dans tout le canton.

Une soirée a été organisée avec les communautés musulmanes, en contact avec l'EERF.

Lors du dernier synode des Églises réformées de Suisse, une entente a été trouvée sur les standards écologiques, à la fois spirituels et concernant les bâtiments. La paroisse de Châtel-St-Denis – La Veveyse pourrait être une paroisse témoin pour la suisse romande !

7. DIVERS ET CLÔTURE

Martin Burkhard conduit la prière. L'Assemblée se clôture à 12h05. La prochaine Assemblée de Paroisse aura lieu le 3 mai 2026 après le culte à 11h15.



Nicolas Rouvé
Président du Conseil de paroisse



Fanny Dubloc
Responsable administrative